

Monsieur le Président, contrairement aux membres du parti du député, nous sommes persuadés que les femmes sont capables d'obtenir du crédit.

Cette réponse, monsieur le Président, qui se compare à celle de la ministre d'État à la Jeunesse et d'autres ministres, nie tout simplement la réalité.

Nous avons également soutenu que les compressions budgétaires imposées aux niveaux tant fédéral que provincial touchent le plus durement les femmes. Si dans son prochain budget, le gouvernement compte alourdir le fardeau fiscal des citoyens à revenus moyens, supprimer le principe de l'universalité, ne faire aucun effort sérieux pour améliorer la situation du logement, ne pas augmenter le supplément de revenu garanti, et ne pas subventionner des services de santé effectivement universels, les femmes en seront surtout les victimes. Déjà 62 p. 100 des femmes âgées et seules vivent en deçà du seuil de la pauvreté. A une certaine époque, 42 p. 100 des familles ayant une femme à leur tête vivaient en deçà de ce seuil, mais en 1983-1984 ce pourcentage est passé à 50.

Le gouvernement va-t-il s'attaquer à cette situation sociale fort grave dans son prochain budget? Va-t-il se pencher aussi sur la question des services de garderie, de la violence dans les familles, et des centres d'accueil pour les femmes, dont les problèmes se multiplient? Y proposera-t-il au moins des mesures qui favoriseront véritablement l'égalité des femmes?

[Français]

Mme Mailly: Monsieur le Président, je voudrais faire un commentaire sur les paroles de la députée de New Westminster-Coquitlam (M^{me} Jewett). J'ai toujours admiré le fait que le cœur de la députée est à la bonne place, mais je me suis toujours posé une question sur quelque chose qui semble faire équivoque dans son approche à ce problème sur l'inégalité économique des femmes. C'est à cause de cette dépendance des femmes que plusieurs d'entre elles se retrouvent dans la misère. Alors, je ne comprends pas pourquoi cette députée se limite à toujours répéter des programmes, des suggestions, des principes, une philosophie qui vont augmenter la dépendance des femmes de l'État et d'une vie conventionnelle de personnes de second ordre. C'est précisément parce que les femmes de ma génération de plus en plus nombreuses et surtout parce que je crois aussi que les femmes du Québec refusent cette dépendance qu'on veut toujours nous «remettre» que je me suis présentée comme candidate du parti progressiste conservateur. C'est un parti qui, premièrement, respecte la valeur de l'individu; cela me permettait donc d'être avant tout un individu, une citoyenne à part entière. Deuxièmement, c'est que mon parti avait reconnu que l'inégalité est, d'une part, avant tout une situation économique et, d'autre part, une situation qui relève de l'attitude des gens dans la société envers les minorités, qu'elles soient minorités nombreuses comme les femmes le sont ou qu'elles soient minorités actuelles à cause de leur race ou de leur religion ou de la visibilité de la couleur de leur peau. Tout de même, la femme est traitée avec l'inégalité que l'on réserve à ces groupes. Et c'est encore précisément à cause de cela, monsieur le Président, que je me pose des questions quand je vois cette députée nous suggérer que de nouveau les femmes devraient vivre dans des ghettos, que ce soient des ghettos, disons, de quotas, que ce soient des ghettos où on décide pour elles quelles devraient être les priorités de leur vie. Je me refuse vraiment à accepter cela et c'est la raison pour laquelle je ne comprends pas pourquoi une femme, qui a œuvré si activement toute sa vie pour l'égalité des citoyens,

Les subsides

qu'importe que ce soient des femmes ou des hommes, qu'elle nous revienne toujours avec des suggestions qui vont nous donner comme résultat exactement le contraire de ce qu'il faut aux femmes.

Finalement, monsieur le Président, je voudrais aussi commenter sur le fait que la députée dit que le gouvernement n'a pas répondu à ses promesses. Je voudrais faire, par exemple, référence à l'amendement sur la Loi sur les droits des autochtones où on demande les mêmes droits pour les femmes autochtones que pour les hommes. Je voudrais aussi parler de l'allocation au conjoint et à la conjointe que l'on a étendue malgré le fait que notre économie est dans un état tellement lamentable qu'on ne peut pas faire autant qu'on le voudrait, mais tout de même, on l'a fait tout de suite. Je voudrais aussi mentionner les modifications que l'on apporte à la Loi sur la prostitution.

Enfin, je voudrais lui demander si elle ne croit pas que la présence des femmes en nombre au gouvernement, au Cabinet où on a six femmes qui occupent des ministères de grande importance, je pense, par exemple, à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{me} Carney), à la ministre de l'Emploi et Immigration (M^{me} MacDonald), à la ministre d'État (Finances) (M^{me} McDougall) où cela ne s'est jamais vu, et ensuite, à la présence de députées féminines à la Chambre, que ce n'est pas la présence des femmes actives au gouvernement qui va réussir beaucoup plus pour nos collègues que de tout simplement toujours vouloir les mettre dans un ghetto, leur demander des quotas, insister pour qu'on leur donne plus d'argent et qu'on augmente leur dépendance de l'État. Si elles se libèrent un jour de toujours dépendre d'un homme, que ce soit le mari, un père, un cousin ou un frère, on veut les rendre dépendantes de l'État. Je voudrais donc lui poser la question: Comment réconcilie-t-elle ces deux pensées qui semblent opposées?

● (1130)

[Traduction]

Mme Jewett: Monsieur le Président, ma réponse sera très courte. La députée n'a pas encore compris que l'inégalité de la femme relègue celle-ci à une position de très forte dépendance. L'inexistence de services de garderie rend la femme dépendante. Les femmes ne bénéficiant pas d'un congé de maternité se retrouvent aussi dans bien des cas dans une situation de dépendance. Les femmes âgées dont une proportion de 62 p. 100 vivent en deçà du seuil de la pauvreté, sont contraintes de vivre dans un état de dépendance.

Par le biais de cette motion, mon parti vise à s'assurer que les femmes s'échappent à cet égat de dépendance. Je conseille à la députée et à ses cinq autres collègues féminines membres du cabinet de se rendre à la pièce 200 de l'édifice de l'Ouest, si elles n'y sont pas déjà, pour y entendre le témoignage du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, qui traite précisément des questions que soulève la députée.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Questions ou commentaires. L'honorable secrétaire parlementaire du secrétaire d'État à la parole.

Mme Landry: Notre collègue de New Westminster-Coquitlam (M^{me} Jewett) s'inquiétait sur le volet de la formation, entre autres, pour les femmes, et je pense que notre gouvernement a